



Arrêté de création de commission au titre de recrutement par contrat de chaire de professeur junior

Le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5, L. 952-6-2 et le cas échéant L713-9 ;

VU le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 modifié relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

VU le cas échéant, l'avis du directeur de la composante L713-9 concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur ;

VU le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint dans sa séance du 18 septembre 2025, portant avis favorable sur la composition nominative de la commission de recrutement de chaire de professeur junior et sur la nomination du président ;

Article 1 : Une commission chargée, dans une première séance d'examiner les candidatures, puis dans une deuxième séance d'auditionner les candidats et dresser la liste des candidats jugés aptes à être recrutés en les classant par ordre de mérite selon leurs projets de recherche et d'enseignement, est créée dans le cadre du recrutement de chaire de professeur junior à conduire sur l'emploi 253179 en 29 – Constituants élémentaires, pour une prise de fonctions le 01/12/2025.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission pour l'emploi désigné ci-dessus :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Interne ou externe	Spécialiste ou non spécialiste
Madame	DANIEL	ISABELLE	Interne	Spécialiste
Monsieur	MARTEAU	JACQUES	Interne	Spécialiste
Madame	EALET	ANNE	Interne	Spécialiste
Monsieur	MORELL	CHRSTOPHE	Interne	Non spécialiste
Madame	LAMOUR	EMILY	Externe	Spécialiste
Madame	TALBI	DAHBI	Externe	Spécialiste
Monsieur	INCERTI	SEBASTIEN	Externe	Spécialiste
Monsieur	MATEJCIK	STEFAN	Externe	Spécialiste

Article 3 : Est nommée présidente du comité de sélection créé pour l'emploi désigné ci-dessus Mme DANIEL Isabelle.

Fait à Villeurbanne, le 22/09/2025

Le Président
Bruno LINA